

NATIONS UNIES

AUG 26 1980

CONSEIL
DE SECURITE

Distr.
GENERALE
S/14124
25 août 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 22 AOUT 1980, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE D'EL SALVADOR
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon Gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que, en application de la résolution 478 (1980) du Conseil de sécurité, datée du 20 août 1980, El Salvador a décidé de retirer le siège de sa représentation diplomatique de la Ville sainte.

Le Gouvernement salvadorien tient à ce que cette décision soit portée à la connaissance de tous les Etats Membres de l'Organisation. Je vous serais donc obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Adalberto GONZALEZ